

Fiche Technique : certificat de conformité environnementale Gabon

Objectifs de la mission

Accompagnement complet pour obtenir et sécuriser le certificat de conformité environnementale au Gabon.

- Obtenir un certificat sur la base d'un dossier solide, lisible et techniquement robuste.
- Traduire les obligations réglementaires en exigences techniques et organisationnelles opérationnelles.
- Anticiper les attentes de l'administration et réduire les itérations et délais d'instruction.
- Mettre en place une gouvernance de conformité durable, alignée sur les référentiels (PGES, ISO 14001).
- Structurer des preuves auditables (indicateurs, registres, analyses, essais) et une traçabilité fiable.
- Réduire l'exposition juridique et renforcer l'acceptabilité sociale du projet.

Résultat attendu : un dispositif de maîtrise crédible sur site, des preuves vérifiables et une instruction fluidifiée du dossier.

Cible / Bénéficiaires

Acteurs concernés par des obligations environnementales et des procédures d'instruction au Gabon.

- Industriels, promoteurs, exploitants (dont carrières et mines).
- Activités pétrolières et gazières, sites littoraux et zones portuaires.
- Secteurs bois, agro-industrie et grands projets immobiliers.
- Plateformes logistiques et sites proches de milieux sensibles.
- Directions générales, HSE, exploitation, maintenance et équipes projet.

Durée de la mission

Le calendrier est construit de manière réaliste et jalonné, en cohérence avec l'instruction administrative et la disponibilité des données.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage & diagnostic initial	Définir le régime, établir l'état des lieux et hiérarchiser les risques	Selon taille du site et disponibilité des données
Étude d'impact & PGES	Analyser les impacts, modéliser, définir les mesures et le plan de suivi	Selon complexité technique et besoins de mesures
Mise en œuvre & preuves	Déployer les moyens, former, outiller la traçabilité et les indicateurs	Selon plan d'actions et ressources mobilisées
Instruction & réponses	Soumission du dossier, échanges avec l'administration et compléments	Alignée sur les jalons administratifs

Méthodologie opérationnelle, outillée et alignée sur les référentiels, du cadrage à l'instruction et au suivi continu.

1) Cadrage réglementaire et planification

- Identification du régime applicable, cartographie des textes et exigences.
- Calendrier réaliste et articulation avec les procédures administratives.

2) Diagnostic terrain et audit environnemental

- Visites, interviews, vérifications documentaires et mesures ciblées.
- Hiérarchisation des risques et plan d'actions priorisé.

3) Étude d'impact (EIE) et modélisations

- Qualification/quantification des impacts, scénarios d'incidents.
- Modélisation des rejets et justification technique des choix.

4) PGES et mesures de maîtrise

- Mesures d'évitement, de réduction et, si nécessaire, de compensation.
- Procédures intégrées, moyens dédiés, responsabilités et indicateurs.

5) Dispositif de surveillance et preuves

- Plans de contrôle, registres, analyses par laboratoires reconnus.
- Indicateurs, seuils d'alerte et preuves auditable (tests, PV, photos).

6) Gouvernance et intégration aux systèmes (ISO 14001)

- Alignement réglementation–processus internes–référentiels.
- Rôles, compétences, revues de conformité et actions correctives.

7) Préparation à l'instruction

- Dossier consolidé, réponses techniques documentées, échanges tracés.
- Coordination des intervenants et gestion des compléments.

8) Mise en œuvre et conduite du changement

- Diffusion des procédures, formation, exercices d'urgence et contrôles.
- Auditable des registres et preuves d'efficacité.

9) Veille réglementaire et conformité continue

- Veille outillée, actualisation des obligations et revues périodiques.
- Retours d'expérience et amélioration continue du dispositif.